



Le traitement des eaux résiduaires industrielles requiert des compétences spécifiques pour répondre à la diversité des pollutions rencontrées aussi bien qu'à celles des exigences réglementaires.

Nos ingénieurs et techniciens s'appuient sur plus de 50 ans de retour d'expérience dans tous les domaines de l'industrie.



NOS moyens

L'activité Eaux industrielles d'Egis Eau compte une cinquantaine d'ingénieurs et techniciens. Ces derniers s'appuient sur un laboratoire d'essais et sur un bureau d'études spécialisé.

Cette articulation permet à Egis Eau d'offrir à ses clients industriels l'ensemble des prestations d'étude et de conseil ainsi que de maîtrise d'œuvre complète.

Egis Eau propose également dans certains cas des installations de traitement clé en main.

Notre laboratoire d'essais réalise les tests et essais pilotes permettant de vérifier la faisabilité des filières de traitement (jartest, flottatest, oxydation, chimique H_2O_2 , O_3 , etc., oxydation biologique classique, SBR, etc., tests de filtration pour les boues résiduaires, etc.).

La mise en œuvre de pilotes semi-industriels (décantation, flottation, biologique, etc.) avec le suivi d'exploitation complète la démarche pour garantir la faisabilité des solutions préconisées.

La maîtrise des logiciels adaptés aux principales opérations unitaires de génie chimique garantit une approche approfondie des procédés : stripping, distillation, adsorption, échange d'ions, techniques membranaires, échange thermique, etc.

L'approche mise en œuvre intègre les aspects protection de la ressource et développement durable (économies d'eau, recyclages internes, recyclage d'eaux résiduaires, rejet zéro).

NOS interventions

La définition du mode de traitement des eaux résiduaires repose sur une première approche globale (enquêtes et bilans de pollution, diagnostic des réseaux d'égouts) **et intègre :**

- Respect des normes de rejet (étude d'impact – convention de raccordement),
- Etude de faisabilité et essais sur pilotes,
- Respect des meilleures Techniques Disponibles (MTD) (directives européennes IPPC),
- Traitements spécifiques à la source d'eaux de procédé pour faciliter le traitement final ou pour recyclage interne (stripping, oxydation, détoxication, etc.),
- Traitements physico-chimiques (coagulation, floculation, décantation, flottation, filtration, etc.),
- Traitements biologiques aérobies («boues activées», SBR, BRM, lits fixés, lits immergés, MBBR, etc.) et anaérobies (lits fixés et lits de boues granulaires),
- Traitements tertiaires et traitements complémentaires en vue de recyclage,
- Contrôles, mises en service et réceptions d'ouvrages d'épuration.

La gestion des sous-produits est également prise en compte:

- Boues et déchets,
- Inventaire, identification et quantification des déchets,
- Etude technico-économique des filières de traitement et d'évacuation finale (privilégiant la revalorisation),
- Effluent gazeux,
- Confinement des ouvrages,
- Collecte et traitement des gaz et odeurs.